

Toute personne désireuse de renouveler son droit de mouillage doit adresser ce formulaire dûment complété et signé, à la Mairie de PENVENAN **accompagné de toutes les pièces demandées**

AVANT LE 10 MARS 2026. (Attributions dans la limite des places disponibles et selon l'ordre d'arrivée)

DEMANDE DE RÉSERVATION 2026 – aire de stationnement

D'un emplacement de stationnement sur le Domaine Public Boulevard de la Mer au cours de la période du 01/04/2026 au 31/10/2026

Nom* : Prénom* :

Adresse principale :

Adresse secondaire :

Téléphone fixe : Portable :

Courriel :

Nouveau bateau : oui* non * Le changement de caractéristiques doit faire l'objet d'une demande d'inscription sur la liste d'attente

Type : Voilier dériveur Catamaran Canots à moteurs et pneumatiques interdits

Nom du navire : Immatriculation :

Longueur moteur compris (Hors tout) * 7 mètres maxi : Couleur :

Autres signes distinctifs :

Mois : Avril Mai Juin Juillet Août Septembre Octobre

Semaine : N° N° N° N° N° N° N°

Pièces à joindre impérativement

- PHOTOCOPIE DU CONTRAT D'ASSURANCE EN COURS
- **PAIEMENT** : Joindre un chèque libellé à l'ordre du Trésor Public
- **ACTE DE de propriété dans tous les cas.**

NB : Le présent document, renvoyé COMPLET paraphé et signé **avant le 10 mars 2026**, vaudra contrat de stationnement :

- à compter de la date de mise à l'encaissement des droits et de l'édition de la facture correspondante (En l'absence, il est réputé n'avoir aucune existence juridique),



- à défaut de dénonciation par la Commune,

Toute inexactitude dans les renseignements ci-dessus entraîne de plein droit la nullité du contrat.

Je soussigné (e)

Sollicite un emplacement de stationnement sur l'aire « voiles légères » Boulevard de la Mer :

Périodes sollicitées :

Mois : Avril Mai Juin Juillet Août Septembre Octobre

Semaine : N° N° N° N° N° N° N°

- M'engage à respecter les dispositions du règlement de police et du règlement intérieur dont j'ai pris connaissance et notamment :
 - à apposer de manière visible l'autocollant d'identification de l'autorisation de stationnement fournie par la capitainerie sur la coque du bateau,
 - à libérer impérativement l'emplacement mis à disposition la veille au soir et le jour de la brocante annuelle de la JA,
- Tarifs en vigueur (délibération du 19 janvier 2026) :

Ouverture : 1 ^{er} avril au 31 octobre *	Redevance d'occupation	
Type de bateau	/semaine	/mois
Dériveur	11 €	23 €
Catamaran	16 €	33 €
Autres	11 €	18 €

- Occupation sans droit ni titre

Taxe de sortie d'eau (En sus du coût d'enlèvement du bateau par un professionnel)	59 €/intervention
Immobilisation en fourrière sous la responsabilité du propriétaire	Forfait de 36,00 € /semaine

- Atteste que le contrat d'assurance souscrit par mes soins couvre l'ensemble des risques mentionnés au règlement particulier de police du port de Port-Blanc étant entendu que je conserve expressément la garde entière de mon bateau et que je m'engage à renoncer à tout recours contre la Commune en cas de dommages ou de vol survenu durant la durée de location.



A le

L'utilisateur

Mention « lu et approuvé »,

Signature

CADRE RÉSERVÉ A LA CAPITAINERIE	
Date de Réception	
Assurance complète	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Complété le	
Dossier complet	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Date d'encaissement	
Facture	
Rejet motif	
Date de renvoi à l'intéressé	

